

Encourageons la persévérance scolaire

Le Journal de Québec · 30 janv. 2023 · 22

Quelle fierté d'obtenir son diplôme pour se lancer sur le marché du travail ! Après les emplois étudiants de soirs et de fins de semaine, on découvre enfin notre nouvelle carrière. Mais qu'en est-il si on brûle des étapes ? Alors que de plus en plus de jeunes travaillent un plus grand nombre d'heures et plus tôt, la question se pose : est-ce que cela aura une incidence sur le niveau de scolarité, voire sur le décrochage scolaire à moyen et à long terme ?



Au cours des derniers mois, nous les avons vus, ces adolescents, dans tous nos commerces de proximité. La pénurie de main-d'oeuvre qui touche l'ensemble du Québec, la difficulté pour certaines familles de joindre les deux bouts et les changements dans la culture du travail chez les jeunes sont des enjeux qui expliquent cette présence accrue. Loin de se résorber, cette tendance actuelle semble être là pour de bon.

D'ailleurs, il est estimé que de 2021 à 2025, 46 300 postes seront à pourvoir en Chaudière-appalaches, en raison de 32 800 départs à la retraite. De plus, pour 100 départs à la retraite, ce serait 66 jeunes de 20 à 29 ans qui intégreront le marché du travail. Dans ce contexte, il faut se questionner sur la place qu'occuperont les adolescents pour pallier le manque de main-d'oeuvre et surtout, sur l'impact que cela pourrait avoir sur leur motivation scolaire.

TROUVER L'ÉQUILIBRE

Soyons clairs : le travail chez les jeunes n'est pas un enjeu en soi. On sait d'ailleurs que jusqu'à un certain nombre d'heures par semaine, un travail étudiant apporte plusieurs bienfaits à ceux qui l'occupent : confiance en soi, autonomie, apprentissages et bien plus. C'est au niveau de la conciliation études-travail qu'il nous faut redoubler de vigilance.

Malheureusement, il n'existe pas de recette gagnante quand il s'agit de balancer études, travail, loisirs, sommeil et temps pour soi. Chaque situation doit être réfléchiée par et pour chaque jeune en tenant compte de son âge, de sa situation familiale, de sa motivation scolaire et de ses buts. La crainte actuelle, c'est que des jeunes n'aient pas tous les outils pour leur permettre d'atteindre cet équilibre et doivent faire une croix sur leurs aspirations scolaires.

OUTILS À METTRE EN PLACE

La situation est d'autant plus préoccupante en Chaudière-appalaches, alors que déjà en 2016-2017, 71 % des jeunes du secondaire travaillaient, contre une proportion de 53 % dans l'ensemble de la province. On peut facilement estimer que la situation n'a cessé de croître en raison des défis engendrés par le contexte économique de la région. Il faut donc s'assurer de mettre en place des mesures qui favoriseront la persévérance scolaire de nos jeunes. L'entourage a aussi un rôle important à jouer pour les sensibiliser et les soutenir à l'école tout au long de leur scolarité.

Chaque jeune doit avoir la chance de grandir et de découvrir ce qu'il aime, tant scolairement que personnellement, tout en travaillant s'il ou si elle le désire. Collectivement, misons sur une approche positive de l'école et du parcours scolaire pour accompagner les jeunes vers la réussite et le développement de leur plein potentiel, et ce, dans toutes les sphères de leur vie.

La taxe sur l'essence n'est plus la solution

Le Journal de Québec · 30 janv. 2023 · 3 · JEAN-LUC LAVALLÉE

Les élus de la CMQ étudieront plusieurs autres options, à plus long terme, pour financer la mobilité durable, incluant la taxe kilométrique, mais ils écartent d'emblée toute nouvelle taxe sur l'essence.

« Tout est sur la table... sauf la taxe sur le carburant », confirme en entrevue l' élu de la Ville de Québec, Pierre-luc Lachance, qui siège aussi à la Communauté métropolitaine de Québec. Pas question, cette fois-ci, d'imiter Montréal qui impose une taxe additionnelle de 3 cents le litre à la pompe.

« On veut explorer tous les leviers financiers qui permettraient d'améliorer la mobilité durable dans la région, sauf la taxe sur l'essence qui est vouée à une décroissance rapide à partir de 2035 quand la vente de véhicules neufs à essence ne sera plus permise », explique-t-il, cherchant à tuer dans l'oeuf les rumeurs à cet effet.

Tout comme son prédécesseur Régis Labeaume, le maire de Québec, Bruno Marchand, n'a jamais eu d'appétit pour une taxe sur l'essence. Et il le répétait encore la semaine dernière.

TARIFICATION KILOMÉTRIQUE

En revanche, l'idée d'une tarification kilométrique (faire payer les automobilistes pour le nombre de kilomètres parcourus) commence à faire son chemin.

Pierre-luc Lachance ne s'en cache pas. Il compte s'inspirer de l'étude de faisabilité qui est en cours à Montréal et qui doit être complétée en août 2023.

Diverses technologies, comme des transpondeurs ou un réseau de caméras, peuvent mesurer le kilométrage. Le conseiller municipal évoque aussi des applications sur un téléphone mobile ou encore « l'auto-déclaration ».

« On regarde à l'extérieur ce qui se fait pour voir comment on pourrait l'implanter. »

STATIONNEMENTS DE SURFACE

Parmi les autres avenues explorées, il avance plusieurs idées, sans jamais se commettre. Mais il répète que rien n'est écarté. Il évoque, par exemple, une hausse de taxes pour les stationnements de surface ou encore les stations-service.

« On veut se donner le temps de réfléchir et de travailler avec le gouvernement du Québec pour être capable d'assurer une meilleure pérennité du financement, particulièrement, du transport en commun. »